

## [Le Golf de Chantilly valorise ses biodéchets avec Geb Solutions](#)

28 juin 2017 [Ivan Chavez](#) [Les Témoignages Clients](#)

Tradition et modernité : deux termes qui pourraient résumer de manière assez simple ce qui fait l'identité du Golf de Chantilly ([www.golfdechantilly.com](http://www.golfdechantilly.com)), dont les terrains s'étendent dans l'Oise, pour une réputation d'ampleur internationale. Le site peut en effet s'enorgueillir de plus d'un siècle d'existence – il a été créé en 1909 – dans le plus pur respect des codes propres à un sport axé sur la précision. Mais ce souci de « viser juste », le site de Chantilly l'applique aussi lorsqu'il s'agit de répondre aux défis modernes de l'impératif écologique. Dernière action « engagée » en date : le choix de traiter les biodéchets grâce au déshydrateur de Geb Solutions. Rémy Dorbeau, directeur du Golf, nous explique sa pensée et sa démarche.



Entretien avec Monsieur Rémy Dorbeau – Directeur du Golf de Chantilly

Au début de l'année 2017, le Golf de Chantilly a mis en place une machine Geb 30 ([voir la machine](#)) dans le but de traiter par voie de déshydratation l'ensemble des déchets organiques produits sur le site. Que représentent en volume les déchets organiques du Golf ? À quel niveau sont-ils essentiellement produits ?

Rémy Dorbeau : Il existe, sur le golf, plusieurs pôles d'activité et différents espaces où sont produites, au quotidien, des quantités de biodéchets plus ou moins importantes. Les équipes qui travaillent sur le site disposent notamment d'un espace dédié où ils peuvent prendre leur café le matin et s'installer pour le déjeuner à midi. C'est en pensant d'abord à la prise en charge des résidus organiques laissés à cet endroit que nous avons envisagé la mise en place d'une solution de traitement efficace, même s'il ne s'agit pas du lieu qui génère la quantité de biodéchets la plus importante sur le site. C'est au niveau du restaurant rattaché au club que l'on relève les volumes de biodéchets les plus significatifs. C'est d'ailleurs sur la base des déchets produits au niveau du restaurant que nous avons déterminé le type de machine Geb dont nous avons besoin, en prenant en compte nos moyennes de couverts en période de forte fréquentation et de basse fréquentation, pour obtenir une estimation réaliste. Il faut encore compter quelques déchets organiques relevés sur le site mécanique, mais aussi sur les parcours de golf eux-mêmes, où il n'est pas impossible de retrouver peaux de bananes et autres résidus alimentaires « simples ». Enfin, il faut noter que plusieurs personnes disposent

de logements sur le site, ce qui représente une dernière source de déchets organiques à prendre en compte.

Comment s'est opérée l'intégration de la machine sur le site ?

La Geb 30 a été installée sans difficultés : nous avons profité de travaux en cours pour prolonger un mur et créer un appentis, de sorte que la machine puisse fonctionner en extérieur tout en étant protégée. L'installation technique a été d'une extrême simplicité puisqu'il a suffi de poser une prise pour l'alimentation de la machine et d'assurer une évacuation pour l'eau. Dès lors, la machine était prête à fonctionner.

Pourquoi avoir choisi de placer la machine en extérieur ?

Il s'agit là d'un choix purement pratique, lié à l'organisation de l'espace. Cela n'est pas lié à un quelconque souci d'odeurs qui émaneraient du contenu de la machine. Sur ce point, il y a un confort d'utilisation total. La matière organique collectée n'a pas le temps de fermenter comme dans le cas du compost et le substrat obtenu en fin de déshydratation est parfaitement inodore.

Comment l'utilisation de la machine Geb a-t-elle été intégrée aux habitudes de travail ? Qui gère son fonctionnement ?

Nous disposons d'une seule machine mais nous fonctionnons selon plusieurs champs d'activité. Aussi, plusieurs personnes sont mobilisées pour superviser la machine. Pour le restaurant, c'est le chef de salle qui pilote les opérations. Pour les équipes de terrain, mon assistant se charge de vérifier que les déchets issus des espaces techniques et de la maison des jardiniers sont correctement acheminés vers la machine. Au niveau du bâtiment administratif, les volumes de biodéchets étant moindres, ils sont gérés facilement et de manière fluide.

Il faut cependant souligner que toutes les équipes du Golf de Chantilly, qu'elles opèrent au niveau du restaurant, de l'entretien des parcours ou encore du pôle administratif, ont été, non pas formées, mais sensibilisées à la méthode choisie. Il s'agissait de faire comprendre à tous le sens de la démarche.

Justement, pourquoi avoir retenu cette solution plutôt qu'une autre ?

Le choix de la solution Geb a fait suite à une longue recherche. Pendant cinq ans, nous avons analysé différentes solutions de traitement des biodéchets. Aucune ne nous a semblé satisfaisante pour un espace comme le Golf de Chantilly, engagé de longue date dans une démarche de développement soutenable. J'étais personnellement insatisfait face aux solutions existantes. La solution du traitement par le biais de micro-organismes bactériens soulevait différents problèmes ; le lombricompostage, lui, demande une vigilance particulière et n'était pas adapté à nos volumes.

Avec le déshydrateur de Geb, il suffit de remplir la machine et d'appuyer sur un bouton pour lancer un cycle : le traitement se fait de lui-même, en toute autonomie.

La question de l'évacuation des déchets est essentielle : quels changements avez-vous notés sur ce point, en termes de volume et de finances ?

Avant d'installer la machine Geb, nous louions 5 containers de 360 litres qui étaient vidés une fois par semaine ; aujourd'hui, nous disposons d'un seul container vidé une fois par mois. En termes de coûts, cela est loin d'être anecdotique. La Syndicat Mixte de Vallée de l'Oise a mis en place une « redevance incitative », en d'autres termes un paiement à la levée de chaque container. Concrètement, chaque container est muni d'un code-barre qui est lu au moment de son ramassage par le camion en charge de la levée. Ce n'est pas tant la redevance en elle-même qui est coûteuse, mais la location des containers. Passer de 5 locations à une seule a donc eu un impact non négligeable sur notre budget et a permis d'avoir un retour sur investissement en moins de 5 ans.

Comment décririez-vous votre démarche Développement durable d'un point de vue global ?

Tout d'abord, il serait bien plus juste de parler de développement soutenable ; si l'expression développement durable est devenue une référence-clé, un vocable globalement accepté, elle ne traduit pas réellement l'essence et le sens de la démarche. Par ailleurs, je crois que toutes les actions « vertes » que nous menons au niveau du Golf de Chantilly ont une autre valeur : celle d'une action citoyenne. Cela va plus loin qu'une démarche pensée et marquée de développement soutenable.

Outre le traitement intelligent des biodéchets mis en place en début d'année, nous opérons aussi, bien entendu, un tri des autres types de déchets, du plastique au papier en passant par la ferraille qui peut être évacuée par notre site technique.

Il faut d'ailleurs noter que le nombre de couverts assurés au niveau de notre restaurant ne nous plaçait pas – pas encore du moins – dans l'obligation de traiter nos biodéchets. Il s'agit là d'une initiative volontaire.

Le Golf de Chantilly est d'ailleurs considéré comme un des cas d'école de golf ayant adopté des pratiques de gestion environnementale vertueuse. Nous appliquons depuis de nombreuses années une gestion dite intégrée, qui implique notamment une consommation en eau limitée, un recours presque inexistant aux apports chimiques et le recours réduit au strict minimum des produits phytosanitaires.

Surtout, nous accordons une importance primordiale au respect et au maintien de la biodiversité. C'est pour cela que nous utilisons des graminées indigènes et adaptées dont l'entretien requiert un minimum d'intrants lorsqu'il s'agit de prendre soin de nos terrains.



[Téléchargez l'article : cliquez ici](#)